



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉCLARATION DES LOYERS PERÇUS PAR  
LES AGENCES IMMOBILIÈRES AU COURS  
DE L'ANNÉE 2022**

*(Article Lp 157 bis du code des impôts)*  
**Formulaire obligatoire**

**Direction des  
services fiscaux**  
Tél : 25.75.00 / Fax : 25.11.66

*Déclaration à transmettre avant le 30 avril 2023 à la Direction des services fiscaux, 13 rue de la Somme, BP  
D2 – 98848 NOUMEA CEDEX, service de la fiscalité des particuliers.*

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DÉCLARANT		
Nom/Prénoms ou raison sociale		N° RID (à 7 chiffres) :
Personne susceptible de répondre à une demande de renseignements		Tél :

La présente déclaration comporte ..... feuillets y compris celui-ci.

Fait à ....., le .....

Signature

## DÉCLARATION DES LOYERS PERÇUS PAR LES AGENCES IMMOBILIÈRES AU COURS DE L'ANNÉE 2022

### INSTRUCTIONS

- **IDENTITÉ DU BAILLEUR**: Raison sociale si personne morale, nom/ prénom si personnes physique (séparés par une virgule si plusieurs propriétaires).
- **IDENTIFIANT FISCAL** : correspond aux 7 chiffres affichés sur les avis d'imposition. Renseignez l'identifiant fiscal de chaque propriétaire personne physique ou personne morale (séparés par une virgule si plusieurs propriétaires).
- **TOTAL ANNUEL DES LOYERS BRUTS PERÇUS**: loyers charges comprises.

IDENTITÉ DU BAILLEUR	IDENTIFIANT FISCAL ou RID	TOTAL ANNUEL DES LOYERS BRUTS PERÇUS	ADRESSE DU BIEN	USAGE
				<input type="checkbox"/> Location nue <input type="checkbox"/> Meublé/équipé <input type="checkbox"/> Location saisonnière
				<input type="checkbox"/> Location nue <input type="checkbox"/> Meublé/équipé <input type="checkbox"/> Location saisonnière
				<input type="checkbox"/> Location nue <input type="checkbox"/> Meublé/équipé <input type="checkbox"/> Location saisonnière
				<input type="checkbox"/> Location nue <input type="checkbox"/> Meublé/équipé <input type="checkbox"/> Location saisonnière